

Entretien avec le Cabinet du Ministère de l'Éducation nationale

lundi 14 novembre -2016

Cabinet : Agathe CAGÉ, directrice-adjointe du cabinet, Serge BARBET, conseiller en charge de la citoyenneté, de l'éducation aux médias et à l'information, et de la mémoire.

Délégation de l'APHG : Bruno BENOIT, Jean -Marc FEVRET, Françoise MARTIN, Hubert TISON

Le cabinet semble très soucieux des réactions des enseignants sur les réformes en cours et demandeur quant aux remontées les concernant.

Jean-Marc Fevret a travaillé en étroite liaison avec Françoise Martin et Isabelle Petot et des collègues enseignant dans les deux cycles, dans son Académie et d'autres. Il s'est également appuyé sur le travail de veille en ligne de Christine Guimonnet, très dense. Il a présenté une synthèse sur la réforme à la fin de l'année 2016, tout en reconnaissant que ce travail collectif comporte plusieurs limites et n'est pas un relevé de l'ordre du panel statistique. L'APHG le poursuivra dans les semaines et les mois à venir.

Ressort le plus souvent un épuisement des forces en raison de l'ampleur et de la multiplicité de la tâche. La mise en œuvre de nouveaux programmes (primaire/collège) est une démarche complexe, même si elle n'est pas forcément centrale dans ce processus général. Ainsi, la Préhistoire a été rétablie en 6^{ème}. On s'en félicite mais cela demande une préparation et une recherche accrues, dans un domaine en plein bouleversement scientifique. Les collègues sont confrontés, c'est là le cœur de la réforme et de la mutation voulues officiellement, à **une rupture dans la posture de l'enseignant**. La **priorité donnée aux compétences et aux « différentes formes d'accompagnement personnalisé »** est maintenant perçue comme telle. Certains enseignants, y sont favorables. Mais elle est vécue par une majorité d'entre eux comme **trop massive et trop systématisée**.

Les remontées sur la mise en œuvre d'un nouveau cadre d'évaluation sont tout aussi préoccupantes. L'arrivée échelonnée (jusqu'en janvier ?) des livrets d'évaluation dans les établissements déstabilise les collègues qui travaillent depuis septembre (au moins) à intégrer cette mutation à leur enseignement. **Ce nouveau système d'évaluation nous paraît pour l'instant trop compliqué, peu clair et difficile à appliquer¹.**

Cinq chantiers au total ont été ouverts dans le cadre de la réforme des collèges. Cela produit un effet de dispersion et de perte d'énergie sur le terrain. La concertation sur les EPI est très variable, en temps, en forme.

L'application de la réforme présente de graves inégalités territoriales selon les lieux (centre-ville/périphérie ; rural isolé ; zones en grande difficulté économique et sociale...). Elle est plus **dépendante de l'impulsion donnée au niveau de chaque établissement que d'une logique d'appropriation concernant l'ensemble des territoires et des élèves de la République**. A-t-on confondu souplesse d'application/ capacité d'adaptation avec ce qu'on peut souvent constater : une accélération et une parcellisation dangereuses qui produisent parfois **des clivages au sein même des équipes des établissements ?**

Bruno Benoit s'interroge sur la précipitation de **la Réforme appliquée brutalement à la rentrée 2016 pour les quatre niveaux de Collège**. Qu'est ce qui a justifié une telle mesure ? L'APHG a dénoncé inlassablement cette décision, les dangers qu'elle comportait. Le constat actuel est qu'on a plongé les professeurs dans une course accélérée, dans l'angoisse, dans le découragement, pour beaucoup. **Les collègues désemparés sont nombreux**, là où nous espérons : qu'on puisse les rassurer, les accompagner, plus les prendre en compte dans leur parcours personnel, leur faire plus confiance en termes de liberté pédagogique. Il semble que les démissions et les réorientations soient importantes même s'il est difficile d'évaluer l'ampleur (problème de ratios : stagiaires / classes d'âge/ disciplines/ totalité des enseignants).

¹ Rajout de l'APHG : Cette démarche, qui semble inspirée des expériences finlandaises (et peut-être canadiennes), est-elle en fait une mise aux normes européennes dont la légitimité et l'efficacité n'ont pas encore été l'objet d'un débat à l'échelle nationale ? L'APHG est inquiète de ce processus probable qui ne prendrait pas en compte les spécificités socioculturelles françaises et les échecs passés de certaines des expériences citées.

LE POINT DE VUE DU MINISTÈRE

Sur la réforme des collèges

Le ministère est intéressé par les premières réactions des collègues concernant le collège. Il assure que la décision d'appliquer la réforme à la même rentrée pour les quatre niveaux a été volontaire et non politicienne. Les éditeurs de manuels scolaires ont reçu une aide importante pour la confection de manuels avant la rentrée d'octobre 2016.

Ensuite, des stages académiques ont été organisés sur certains points et démarches du programme par les Inspections Pédagogiques Régionales. **Agathe Cagé a insisté sur le fait que l'effort de formation orchestré par le ministère était exceptionnel et que la réforme a été précédée et modifiée en cours d'élaboration par la prise en compte des avis des enseignants dans le cadre d'une concertation inédite.**

Sur les EPI

Agathe Cagé redit que sur les 8 thèmes choisis deux doivent être obligatoirement traités (par élève et par an). Chaque discipline doit s'entendre avec plusieurs disciplines pour présenter un point précis du programme. Il ne s'agit que de traiter le programme. Sur l'école primaire : • La priorité a été donnée à l'apprentissage du Français et des mathématiques • Un programme d'histoire a été conçu de manière chronologique mettant en place les grandes phases d'une histoire nationale.

LE POINT DE VUE CRITIQUE DE L'APHG SUR LE DISPOSITIF D'ENSEMBLE

A propos de l'école primaire

Bruno Benoit critique la **faiblesse de la formation en Histoire et Géographie, réduite à quelques heures.**

Sur les EPI

Il regrette que l'enseignement disciplinaire n'ait pas été accompagné d'une augmentation des moyens horaires.

Sur la formation des maîtres

Nous nous sommes fait l'écho de l'analyse de notre collègue Franck Collard (vice-président de l'APHG et président de sa commission enseignement supérieur). Il décrit la situation à l'Université en s'appuyant sur des exemples précis et inquiétants. **La part du disciplinaire a été réduite au profit d'un enseignement plus large et composite.**

Pour les concours l'APHG propose le retour aux quatre questions en histoire à l'écrit comme c'était le cas

avant la réforme des concours. L'histoire ancienne et l'histoire médiévale sont lésées et fragilisées au niveau du recrutement. Peut-on envisager de mettre en option l'histoire contemporaine ? Cela déclencherait un tollé ! **Il faudrait que l'enseignement disciplinaire soit renforcé dans les ESPE.**

Sur l'enseignement moral et civique

Serge Barbet a montré son importance dans le cadre du parcours citoyen. Il reconnaît le rôle des professeurs d'histoire et de géographie qui ont su gérer les classes de façon adaptée et active après les attentats terroristes de janvier et décembre 2015. Il a insisté sur la qualité et la dimension constructive des échanges entre le ministère et l'APHG. L'APHG s'est prononcée pour **des débats organisés et non spontanés sur des thèmes bien précis s'appuyant sur le programme.** Ils doivent être l'occasion **d'un apprentissage aux usages des règles démocratiques.** Au lycée l'EMC est partagée en Terminales avec les philosophes. En 1^{ère} avec des professeurs de Sciences Economiques et Sociales et parfois d'autres disciplines. Sans vouloir un monopole de cet enseignement, l'APHG y revendique un rôle de pilotage que l'expertise des enseignants d'histoire-géographie justifie. **L'APHG n'est pas pour une évaluation normative et sommative de cet enseignement qui pourrait noter des comportements ou des opinions, mais pour une évaluation qualitative du travail et de l'investissement personnels de l'élève.** Dans l'enseignement technologique il existe des sections où l'EMC est absente et n'a pas été prise en compte dans la DGH. Le cabinet nous assure que des instructions ont été données pour faire appliquer les textes. L'APHG est consciente de l'importance de cet enseignement dans la formation du jeune citoyen d'aujourd'hui et ce, tout au long de la scolarité. Ce qui freine cet enseignement dans les lycées, c'est que l'horaire disciplinaire a été grignoté lentement et sûrement. Des collègues pris par la course du bouclage de programme consacrent parfois l'heure d'EMC à dispenser des cours disciplinaires. Nous savons bien que cela ne doit pas devenir une variable d'ajustement, mais peut-on critiquer ces choix dans un contexte de prise en étau horaire ?

Conclusion de l'entretien

Cet entretien, direct mais cordial, a été constructif. Il a été marqué par l'échange et l'écoute, dans une atmosphère de respect et de fermeté : des divergences et des analyses. À son terme, l'APHG tient à rappeler son opposition nette aux réformes du Ministère sur les points évoqués. Cette opposition doit être connue des candidats dans le cadre de la campagne présidentielle. L'APHG attend et suscitera leurs réactions.

Jean-Marc FEVRET

Aix Marseille /Paris le 15 janvier 2017

Arrêté du 7 février 2017 portant cessation de fonctions au cabinet de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il est mis fin à sa demande, à compter du 8 février 2017, aux fonctions de directrice adjointe de cabinet exercées par Madame Agathe Cagé au sein du cabinet de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.